

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU SAMEDI 14 DECEMBRE 2016 9H
VOILES ROUGES –CANET EN ROUSSILLON**

Clubs présents ou représentés

AMELIE LES BAINS-ARGELES SUR MER-ARLES SUR TECH-ASPTT-BAHO-BANYULS SUR MER-BELLEGARDE LE PERTHUS-BOLQUERE-BOMPAS-CABESTANY-CANET66-CERET-CLAIRA-COLLIOURE-CORNEILLADELVERCOL-DUILHAC-ELNE-ESPIRA-ILLE SUR TET-LATOIR BAS ELNE-LE BARCARES-LE BOULOU-LE MAS-LE SOLER-MAUREILLAS-PALAU-DEL-VIDRE-POLLESTRES-PORT-VENDRES-PRADES-RIVESALTES-SAINT ANDRE-SAINT CYPRIEN-SAINT ESTEVE-SAINT GENIS-SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE-SAINT NAZAIRE-SAINT PAULAIS-SAINTE MARIE-SOREDE-THEZA-THUIR-TORREILLES-TOULOUGES-TROUILLAS-USAP-USCMV-VERNET LES BAINS-VILLEMOLAQUE-VILLENEUVE DE LA RAHO

Assistes : Mr Ausseil représentant de Mr Jardy commissaire aux comptes.

49 Clubs sont présents ou représentés ce qui fait un total de 174/205 voix. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer valablement.

Le livret de l'assemblée générale est remis à chaque représentant de club.

Accueil des présidents :

Le président Bernard Massines ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les représentants des clubs présents, à Jean ROMANS, Président du Comité Olympique et Sportif et au Président de la Ligue de Tennis Languedoc Roussillon Eric LARGERON.

Il excuse : Mr DOAT, Directeur de la Direction départementale de la Cohésion Sociale.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 12 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU PRESIDENT :

Le président Bernard Massines débute l'assemblée par la lecture de son discours. Il relate les actions engagées sur l'année tennistique 2015-2016 et présente le programme des manifestations et actions 2016-2017.

INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE :

La secrétaire générale Elisabeth Nigay donne lecture du bilan moral, administratif et sportif sur les diverses activités du Comité.

INTERVENTION DU TRESORIER :

THIERRY THADEE présente les comptes et fait part de son mécontentement des résultats négatifs du bilan de l'année.

Il évoque le nouveau logiciel de comptabilité de la FFT qui a rendu les choses difficiles et la formation insuffisante faite à Saphia pour utiliser ce logiciel.

L'approbation des comptes est votée par l'assemblée.

Une abstention : BRUNO CAZETOU, président du club de Saint Laurent de la Salanque. Il reproche au trésorier de ne pas avoir prévu ce bilan et de ne pas en avoir averti les membres du comité.

BRUNO CAZETOU s'abstient aussi pour le budget prévisionnel.

Mr Ausseil représentant de Mr Jardy commissaire aux comptes approuve les comptes présentés.

Reconduction de VINCENT JARDY en tant que commissaire aux comptes pour une durée de six ans.

ELECTION DU DELEGUE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFT :

2 listes : BERNARD MASSINES et ELISABETH NIGAY (suppléante)

LOUIS LIME et JULIEN ROSIAK (suppléant)

Chaque liste a 3 minutes pour s'exprimer :

LOUIS LIME fait une présentation de son programme,

A son tour BERNARD MASSINES fait la présentation.

Il est procédé au vote à bulletin secret :

Après dépouillement en présence des membres de la commission régionale de surveillance des opérations électorales, le résultat est le suivant :

174 voix exprimées.

Liste Louis LIME : 29 voix

Liste Bernard Massines : 145 voix.

La liste Bernard Massines, représentera le comité des Pyrénées Orientales lors de l'assemblée Générale de la FFT le 18 février 2017

PRESENTATION DES RAPPORTS DES COMMISSIONS :

Chaque président de commission présente ou effectue un commentaire sur son rapport annuel relaté dans le livret de l'assemblée générale 2016.

COMMISSION DES JEUNES

Intervention de ROBERT SOLE. Il fait le point sur le tournoi 12 ans et sur l'ITF 17/18 ans.

COMMISSION SPORTIVE

ALAIN FOUCHER donne le palmarès des différents championnats de 2016. Il parle aussi du nombre d'équipes inscrites en Coupe du Roussillon.

COMMISSION SENIOR PLUS

JACQUES MABRU félicite les 3 personnes qui ont disputé les championnats régionaux :

PEGGY MAIGNIEN du club du Barcares

MICHEL COUTRIX du club de St Cyprien

ELISE POLLET du club de Port-Vendres

La coupe Aude/PO créée cette année a connu un bon succès.

COMMISSION TENNIS ENTREPRISE

PIERRE HENRI LOUVARD demande plus de communications dans les clubs au sujet du tennis entreprise. Le département ne compte que 7 associations.

COMMISSION FEMININE

Intervention de VIVIANE RANDON qui déplore la baisse du tennis féminin ,ce qui a conduit à l'annulation du TMC.

Pour les Raquettes FFT qui se sont déroulées sur une demi-journée au club de l'USAP le 14 mai il y avait seulement 5 équipes inscrites.

Pour le tournoi féminin du Comité il y a eu 60 inscriptions grâce au phoning et aux rappels incessants aux joueuses. Il faut faire de la communication dans les clubs.

VERONIQUE CARLE présente les TMC dans la région. Elle propose un calendrier des TMC dans toute la région, sorte de circuit Masters.

16 clubs seraient présents dans la ligue, 2 dans les P.O.

INTERVENTION d'ERIC LARGERON, Président de la ligue.

ERIC LARGERON demande aux présidents de clubs de voter la même liste « Passion Tennis » à l'Assemblée Générale de la ligue le 14 janvier.

Fais un petit retour sur les « affaires » de la FFT.

Retour aussi sur le nouveau logiciel de comptabilité et sur la date des TMC : attention aux dates par rapport aux tournois des Masters.

Il dit aussi un mot sur la vente du comité des P.O. situé boulevard Desnoyers à Perpignan et finit par une explication sur la fusion des 2 ligues, rassurant les présidents de clubs : Rien ne changera pour les clubs après cette fusion.

Il termine en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

REMISE DE RECOMPENSES

Médailles Fédérales pour les présidents de clubs :

- MICHEL HENON reçoit la médaille de bronze (club de Baho)
- JEAN BANUS médaille de bronze (Ille /têt)
- PHILIPPE LE MAIGRE médaille de bronze (Villemolaque)
- JACQUES LATIPAU (absent)
- CHRISTIAN RAMONEDA reçoit la médaille de Vermeil (Usap)

Des boites de balles sont remises à certains clubs pour l'augmentation de leurs licenciés.

Remise de coupes :

Aux gagnantes jeunes (absentes)

-A LISE POLLET (plus de 50 ans)

-à MICHEL COUTRIX (absent)

-à ALIZEE RIPOLLES

-à LAURENT BARAILLE pour son titre de champion de France (coupe plus enveloppe de la ligue)

L'assemblée se termine par un petit mot de JEAN ROMANS .

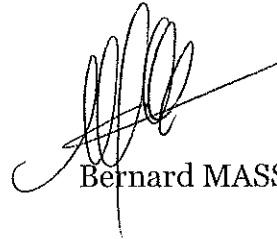
La séance est levée à 12 h 30

La Secrétaire Générale,



Elisabeth NIGAY

Le Président,



Bernard MASSINES